

**Compte rendu de la réunion de  
L'Observatoire Régional DT/DICT  
Jeudi 22 juin 2017**

Présent(e)s :

ALBERT	Stéphane	SADE CGTH
AUGUSTE	Marie	SADE CGTH
AYMARD	Philippe	FNEDRE - DETECT RESEAUX
BARON	Antoine	SOGELINK
BERTHAUD	Sébastien	DIR Centre-Est
BOBEAU	Lionel	EUROVIA Délégation Centre-Est
BONNET	Isabelle	EIFFAGE Route Centre Est
COFFIN	Céline	F RTP Rhône-Alpes
DELORME	Isabelle	COLAS RAA
FEKIR	Houda	FIRALP
GAILLARD	Eric	SIGERLY
GENET	Céline	Grand Lyon Métropole
GOLA	Jean-Michel	COIRO TP
GOMEZ	Fabien	Grand Lyon Métropole
GRENIER	Jean	ICSI
LASCAUX	Anne-Céline	GRT Gaz
LIROLA	Thierry	SERPOLLET
MARCHAND	Teddy	IFBTP
MIALON	Romuald	ENEDIS
NUSSBAUMER	Joël	GrDF
PERRIN	Valérie	RTE
POULY	Vincent	ARCADIS
TARDY	Benjamin	
VERRIER	Jean	FNEDRE
WAGON	Ghislain	COLAS RAA

\*\*\*\*\*

**1) Approbation du dernier compte rendu de la réunion du 15 mars 2017, après modifications de la DREAL**

Les modifications souhaitées par la DREAL ont été apportées au CR de la réunion du 15 mars 2017.

Le CR est validé par les membres de l'Observatoire.

*PJ1: CR du 15 mars 2017 modifié*

**2) Présentation des statistiques des exploitants de réseaux**

**ENEDIS**

*PJ2 : Présentation PPT*

Estimation du nombre de dommages en 2017 : + 8.5 %, plutôt sur le sillon rhodanien.

Augmentation du nombre de DT/DICT et augmentation du nombre de dommages aux ouvrages.

ENEDIS mène des actions personnalisées avec les entreprises sur les chantiers importants de Lyon : tram, mission Part-Dieu etc...

+ 6,3 % de DT/DICT en début d'année, en lien avec l'augmentation d'activité des entreprises de TP.

92 % des réponses se font dans les délais.

Passage des réseaux en classe A, avec diagnostic réalisé commune par commune.

## **RTE**

*PJ3 : Présentation PPT*

1 accrochage a eu lieu sur le département de la Savoie : amorçage d'une grue.

Lors d'une réunion CTR de la CARSAT, il a été souligné la difficulté de toucher, par des actions de sensibilisation, les petites entreprises qui travaillent à proximité des réseaux en Savoie et Haute-Savoie. La CARSAT recherche des relais d'information.

RTE se rapprochera des interlocuteurs de la CARSAT dans les départements 73/74.

## **GRT Gaz**

*PJ4 : Présentation PPT*

Diminution du nombre de chantiers en infraction.

## **GrDF**

*PJ5 : Présentation PPT*

Augmentation du nombre de dommages par rapport aux DICT concernées.

Dysfonctionnements constatés : plans non présents sur chantier, ou pas toujours imprimés à la bonne échelle, marquage au sol insuffisant.

Attention à la répétition des visites sur site diligentées par GrDF : c'est de la pédagogie qui doit être faite et non pas des actions d'inspection.

## **Orange**

*PJ6 : Présentation PPT*

### **Conclusions générales :**

- Pas d'amélioration sur les DT/DICT conjointes
- Pas d'amélioration sur les ATU
- Augmentation du nombre de dommages

On constate une vraie dégradation de la tendance. Il est toujours très difficile de toucher les particuliers et les petites structures (notamment les entreprises de travaux paysagers).

Par ailleurs, beaucoup de collectivités, notamment les plus petites, sont encore en phase de découverte de la réglementation. Les sociétés d'ingénierie sont dans le même cas.

Voir avec l'Observatoire National comment mener des actions efficaces pour inverser la tendance.

Extraire de chaque présentation PPT 2 ou 3 idées clés à porter au niveau national.

### **3) Retour sur l'Assemblée Générale de l'Observatoire National DT/DICT du 11 mai 2017**

#### *PJ7 : Présentation PPT*

Présentation par Jean GRENIER.

#### **1. Points statutaires**

Renouvellement du CA et du bureau

Point sur la situation financière de l'Observatoire

#### **2. Faits marquants 2016**

Déploiement de nouveaux outils

Finalisation du Guide Technique

AIPR

#### **3. Faits marquants des travaux des Groupes Projets**

*Communication, échanges avec les observatoires régionaux*

Actions de communication à partir de messages clés « anti-endommagement », mieux partager les documents émis par les observatoires régionaux (recensement en cours), développer la notoriété (donc favoriser la connaissance et l'application) du guide technique, réaliser un mailing à l'attention des loueurs d'engins, mise à jour du site.

*Indicateurs et tableaux de bord*

Ceux-ci sont présentés dans trois domaines : stats exploitants, consultations du GU, bilans du MEEM.

Sur le périmètre Orange, ENEDIS, GrDF, GRT Gaz, TIGF et RTE, on note une baisse de 7,5% des dommages entre 2015 et 2016 (17 000 dommages).

Le MEEM a présenté un bilan des inspections faites par les DREAL et des sanctions prises.

*Dématérialisation des envois de déclaration DT DICT et ATU*

Fiabiliser le processus de dématérialisation, mise en place en particulier d'un back-up en cas de panne d'accès (à la lumière d'un incident notable de mi-2016).

*Téléservice des réseaux*

Recouvre essentiellement l'évolution des fonctionnalités et de l'ergonomie du GU. A noter la mise en place progressive d'un GU pour les particuliers.

*Promotion des investigations complémentaires et détection des réseaux*

Elaboration d'un support de communication ciblé à destination des maîtres d'œuvre et des observatoires régionaux, mise en place d'une fiche REX/IC à l'attention des responsables de projets, établissement d'un tableau de bord pour les fiches REX.

A noter l'activité importante de l'observatoire Ile-de-France avec qui nous pourrions avoir des travaux communs dans le domaine du REX. Le Président de cet observatoire est intéressé.

*Guide technique*

Il est finalisé, en ligne parfaite avec la réglementation, document autoporteur pour l'application de celle-ci. En particulier il se substitue aux normes, il les intègre.

A été approuvé par décret du 27/12/2016.

### *Formation*

Amélioration continue des questionnaires QCM utilisés sur la plateforme des examens. Début des travaux sur la mise à jour des outils à mettre à disposition de l'Education Nationale. Introduction de modules de formation « sécurité des travaux » dans les formations initiales : CACES par exemple.

#### **4. Deux tables rondes**

Alimentées par des retours de terrain (entreprises, collectivités, exploitants de réseaux), elles ont permis d'échanger sur la mise en œuvre de l'AIPR, et sur le déploiement du guide technique. Occasion de relever de bonnes pratiques et de mettre en évidence des zones de progrès partagées qui concerneront les travaux à venir.

**5. Dans ses propos de conclusion**, Jean BOESCH a informé de son départ de la DGPR en novembre prochain. Il a par ailleurs mentionné une « pause réglementaire ».

#### **4) Retour sur l'étape rhônalpine du Tour de France de la FNEDRE (15 juin 2017)**

##### *PJ8 : Programme*

Présentation par Jean VERRIER.

Promotion des IC. Formation des techniciens.

Intégrer l'indicateur de l'évolution de la détection dans les indicateurs suivis.

La certification est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le COFRAC accrédite des organismes certificateurs : 70 prestataires ont été certifiés et 50 géomètres experts (titulaires de l'AIPR) ont été certifiés pour le géoréférencement.

Il y a obligation de transmettre le rapport aux exploitants de réseaux pour la mise à jour de leur cartographie. Or, il est parfois difficile de trouver une adresse mail sur laquelle envoyer les résultats d'IC.

Les entreprises de travaux constatent un très faible volume d'IC.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la réalisation d'IC sera à la charge des concessionnaires qui n'ont pas leur cartographie en classe A.

Indicateur à rajouter :

Evolution du nombre d'IC et des opérations de géolocalisation

Evolution de l'activité « détection patrimoniale »

Ces indicateurs sont produits par la FNEDRE, disponibles sur le périmètre Auvergne Rhône-Alpes. Il serait intéressant d'en extraire des statistiques départementales.

Il est proposé d'établir une liste de collectivités qui lancent des marchés d'IC. L'Observatoire Régional peut ensuite les interroger sur les résultats obtenus.

Rajouter dans l'ordre du jour de l'Observatoire un point sur les IC.

## **5) Retour sur la réunion « Matinales de la Sécurité des Réseaux Drôme-Ardèche » du 20 juin 2017**

Présentation par Joël NUSSBAUMER.

La demi-journée s'est organisée autour de 3 ateliers :

- AIPR
- Préparation de chantier
- Terrasser en sécurité

Chaque atelier était coanimé par GrDF et un intervenant extérieur.

Invitation : diffusion à optimiser avec la FRTP.

Prochaines étapes : Lyon (date à fixer) et Grenoble le 20 octobre.

## **6) Démarche « retour d'expérience » : présentation des flyers**

*PJ9: Flyers*

Présentation par Jean GRENIER.

*Flyer « bloc béton »*

Dans les faits, les entreprises rencontrent quotidiennement des blocs béton. Il est impossible de creuser manuellement et la rémunération n'est pas prévue en cas de point d'arrêt.

Une surveillance accrue doit être réalisée vis-à-vis des entreprises qui coulent du béton sur des réseaux, sans protection.

*Flyer « sensibilisation des particuliers »*

Il faut réfléchir à la diffusion d'informations à destination des particuliers.

RTE a édité un dépliant « prévenir pour mieux construire ».

## **7) Questions remontées à l'Observatoire régional sur la période**

Domage suite à enfoncement de fiches dans les bordures : quelles solutions pour éviter ces endommagements ?

## **8) Questions diverses**

AIPR : comment sensibiliser les agences d'emploi et les entreprises de location d'engins avec chauffeurs ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.